



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E73443

VALABLE JUSQU'AU 07/02/2027

ÉDITÉ LE

30/06/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/03/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC COUTANCES 2007B00149

Siret : 495 136 202 00019

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 3062740

Assurance Responsabilité Travaux :  
GAN 320689572000

Assurance Responsabilité Civile :  
GAN 320689572000

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : SARL SILANDE

Sigle : SARL SILANDE  
LE GRAND CHEMIN  
24 IMPASSE DU GRAND CHEMIN  
50600 LES-LOGES-MARCHIS

Téléphone : 02 33 49 02 66

Fax :

Portable : 07 81 89 50 85

Site Internet : <http://www.charpente-couverture-silande.com>

E-mail : [contact@silande.fr](mailto:contact@silande.fr)

Responsabilité légale :  
SILANDE YOANN GÉRANT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	23/10/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	23/10/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	08/02/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	10/10/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	12/12/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.